



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2025 - 041
Séance du 23 mai 2025

**Convention de financement pour le projet PRE-VERT « Patrimoine, Rénovation, Ecologie VERTueuse »
financé dans le cadre de l'appel à projets « Soutenir les alternatives vertes 2 » de France 2030 –
Laboratoire LGCgE**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 23

Nombre de membres représentés : 1

Nombre de vote pour : 24

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la Commission Recherche du 04 avril 2025.

La convention de financement pour le projet PRE-VERT « Patrimoine, Rénovation, Ecologie VERTueuse » financé dans le cadre de l'appel à projets « Soutenir les alternatives vertes 2 » de France 2030 – Laboratoire LGCgE, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

**Convention de financement
dans le cadre de l'appel à projets France 2030 « Soutenir les alternatives vertes 2 »
Projet PRE-VERT**

Intitulé du projet : PRE-VERT- Patrimoine, Rénovation, Ecologie VERTueuse

Descriptif : Le projet PRE-VERT s'engage à développer les conditions de solutions innovantes et structurantes, d'éco rénovation, en mettant en avant les partenariats de toute la chaîne de production, en facilitant toutes les formes de mutualisation et de coopération, en testant des nouveaux modèles productifs. Partant du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais et ses cités minières inscrites au Patrimoine mondial de l'Unesco, il étudie les conditions de mise en place de filières d'éco-rénovation et de leur répliquabilité au niveau national et européen. Avec une équipe réunissant des acteurs de pointe du territoire, des chercheurs, des concepteurs, des habitants, des bailleurs et des entreprises, le projet met l'innovation technique au service du patrimoine et de la participation citoyenne. Apportant des solutions concrètes, des alternatives vertes et vertueuses centrées sur l'usage des matériaux bio et géosourcés (chanvre, lin, textile, terre et teintures végétales), il couvre l'ensemble de la chaîne d'éco rénovation du patrimoine architectural, de l'écoconception aux stratégies de réemploi ou de gestion de fin de vie, avec une approche holistique et écologiquement soutenable.

Coordinateur : Association Réseau International « Acclimater les Territoires Post-Miniers »

Partenaires : Mission Bassin Minier, FRD-CODEM, Cd2e, Université d'Artois, ENSAIT (GEMTEX), Bâtilin

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 121 434,5 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 322 273,1 €

Bénéficiaire : Université d'Artois – Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE)

Responsable scientifique pour l'Artois : Vincent DUBOIS (LGCgE)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres	Caisse des dépôts	Coût total
Fonctionnement		33 934,50 €	33 934,50 €
Equipement		7 500 €	7 500 €
Personnel	200 838,60€	80 000 €	280 838,60 €
Total	200 838,60 €	121 434,50 €	322 273,10 €

Fonctionnement :	
Frais de gestion (forfait 10 % des dépenses directes)	11 039,50 €
Frais de missions	1 500 €
Consommables et petits équipements (thermohygromètres, câbles, panneaux de coffrage, quincaillerie, matériaux (liant, enduit, terre, granulats, végétaux,...)	11 360 €
Gratification de stage	3 600 €
Participation à des conférences pour valorisation des résultats	6 435 €
Equipement : Flux mètres, coffrets et système de chauffage pilotable	7 500 €
Personnel : Recrutement d'1 post-doctorant (IGR – 18 mois)	80 000 €
Implication de cinq personnels permanents (3 PU, 1MCF et 1 IGR) sur 36 mois	200 838,60 €